

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique *) L I E B H E R R	Type A 9 1 2	Fiche d'homologation N° CH 5495 12
---	--	-----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	LIEBHERR-HYDRAULIKBAGGER GmbH., D-7951 Kirchdorf / Iller		
	sur la plaquette du constructeur		"A 912"
	devant le N° du châssis		
Plaquette constructeur	sur face frontale, à droite sur la tourelle		
N° du châssis	au même endroit et à droite, à l'avant en haut sur le chariot		
Identification du moteur	"F5L 912" à l'arrière, latéralement sur le bloc (non visible) + en haut sur la soufflerie (plaquette)		
Importateur principal	CRANAG AG., Baumaschinen, 4852 Rothrist		
Véhicule homologué	145 - 106		

<b>Châssis</b>							
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	8 ou 4				
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique						
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte méc. intermédiaire						
Nombre de vitesses	2	Entraînement	toutes roues				
Frein de service	partie air-comprimé à 1 circuit, partie hydraulique à 2 circuits, tambours sur toutes roues						
	(à ressorts, progressif, s.l'arbre à cardan; pression de service + libération de secours par réservoirs séparés)						
Frein auxiliaire	(passant par soupape de garde;						
	(desserrage mécanique par vis aux cylindres.						
Frein d'arrêt	-						
Ralentisseur	-						
Contrôle 2 circuits	n'est pas obligatoire						

<b>Carrosserie</b>	excavatrice						
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse	-				
Ceintures sécurité	av	-	ar	-			
Cale	1 = 440x200x235mm						
Antivol	-	Retroviseurs	gauche / droite				
	-	Attelage = AR:	à broche				

Nombre de places	t	1	av	centre	ar		
<b>Dimensions</b>		intérieur	extérieur				
Longueur		8000	Empattements	2600	/		
Largeur		2500	Essieu double	av	ar		
Hauteur		3800	Voies	av	1863	ar	1863
Porte à faux	av	4120	Voies	av	-		
	ar	1280		ar	-		
Distance volant - vers l'avant du véhicule		4800	Braquage ø	g	14300	d	14000
Voies avec pneus simples = AV+AR =	1914 mm						

<b>Moteur</b>			
Marque	D E U T Z	Type	F5L 912
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Refroidissement	air	Nombre cylindres	5
Alésage	100	Course	120
Cylindrée	4710	CV-impôt	23,99
Puissance en kW	65 DIN	à t/min	2300
Bruit à l'arrêt	74	à t/min	1725
Silencieux	1 = 560 x 230 x 120 mm		
Mesure des gaz	Bacharach = 3,0		
Déparasitage	-		

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
	8600	9350	17950
Poids à vide	(avec 4 béquilles, flèche standard et		
Charge utile	godet de 120 cm)		
Poids total	17950		
Poids garantis	10000	11000	19000
Pneus	10.00 - 20	10.00 - 20	
	12 / 5,5	12 / 5,5	
Ply / bar	2 x 6900	2 x 6900	
Charge pour V max	20	20	
Jantes			
		mécanique	automatique
Gar. poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	20		km/h
testée	18	km/h à t/min 2300	au moteur - prise de force

§) Equipement	
Feux de route	-
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av 1 (E) AV/ 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) à l'AV sur la flèche ar
Feux amers de brouillard	-
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ balai avec 5m <sup>2</sup> lave-glace
Avertisseurs	HELLA et 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	L I E B H E R R	A 912
Homologation	CH	5495 12
Carrosserie	excavatrice	
Places	total 1	avant
Poids à vide	17950	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 23,99
Poids total	17950	Cylindree 4710

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\* ) Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 4800 mm; poids du véhicule.

+ ) Variante de pneus : 11.00 - 20 12 PR 2 x 7800 (5,75) Vmax 20 km/h  
18 - 19,5 14 PR 9400 (4,50) 20 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire; sur le côté droit, dirigé vers l'avant;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire; code 14: manoeuvres difficiles ... ;
- 137 - signalisation jaune/noir; de chaque côté sur le bras pendulaire; feu de gabarit en haut sur la flèche;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer: la tourelle par une cheville; la flèche par un tube de 470 mm, le godet par un câble en métal, la lame arrière (si elle existe).

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 15.07.81

Remplace FH du 15.07.81 221  
02.09.86 - Frein de service SW

Service fédéral d'homologation